



Litige artisan rempli de cheneaux et bandeau pose non co

Par **manganelle**, le **06/03/2013** à **00:51**

j'ai contacter un artisan qui m'a fai un devis de remplacement de mes bandeaux et cheneaux sur renovation pavillon ancien jumeller il ne m'a pas demander d'acompte sur le devis de 1700 euros le travail est bacle bandeau trop bas et cheneau trop basse non conforme ni alligne sur celle de mon voisin jumeller c'est horrible ilme fait des menaces pour le payement que je refuse en demandant la reprise du travail lettre recommande envoyer que doit je faire s'il ne veut pas refaire quelle delais pour refaire comment proceder sent se mettre en default avant la justice il ne veut rien entendre a pars me demander le cheque la facture avec des menaces je n'ai plus envie de dialoguer car c'est trop tendus de toute facon il n'a pas envie de reprendre son travail et je ne vois pas comment faire s'il pleut je vait inonder ma facade car la cheneau ne retient pas toute l'eau de pluie je n'ai pas envie de payer mais je risque quoi merci d'avance de me donner vos demarches cordialement merci